



Retraite carrière longue ou retraite amiante

Par VEDETTE62

Bonjour,

Je suis née en 08/1962, au 31/12/2020 j'ai acquis 168 trimestres validés par la carsat qui m'a accordé un départ en retraite anticipé en carrière longue au 01/09/2022 je dois faire ma demande en ligne au 03/2022. Je peux également prétendre à une retraite dans le cadre des travailleurs de l'amiante à compter du 01/04/2022. Si j'opte pour une retraite amiante, devrais-je faire ma demande de retraite carsat en ligne dans le cadre d'une retraite normale en joignant ma notification de bénéficiaire ATA ou en carrière longue afin de ne pas subir de décôte pour ma retraite complémentaire AGIRC- ARRCO? Je suis actuellement en arrêt de maladie depuis le 02/10/2019. Sachant que l'ouverture des droits à la retraite amiante ATA est fixé à 60 ans aurais-je acquis les trimestres nécessaires. Merci d'avance de votre réponse.